

Devenez administratrice ou administrateur de votre Caisse Desjardins des Versants du mont Royal



L'engagement personnel fait partie de vos valeurs? C'est aussi l'une des nôtres.

Siéger au conseil d'administration est une activité enrichissante et gratifiante.

- Représentez les membres de votre milieu et faites profiter votre coopérative financière de votre expérience tout en contribuant au développement de la collectivité.

Vous avez de l'intérêt? Vérifiez d'abord si vous êtes éligible.

- Vous devez être membre de la Caisse depuis au moins 90 jours à la date de l'assemblée générale annuelle et avoir un domicile, résider ou travailler au Québec.

Pour connaître les autres critères d'éligibilité, consultez le **formulaire d'avis de candidature** ou la **Trousse d'information** des personnes candidates disponibles sur Internet à l'adresse suivante : www.desjardins.com/caisse-versantsdumontroyal



Postes à pourvoir et profils recherchés.

5 postes sont à pourvoir¹

Le conseil d'administration est particulièrement à la recherche de membres avec les profils suivants :

- Des personnes ayant des compétences dans l'un ou l'autre des domaines suivants : droit, éducation, développement durable et technologie de l'information, sans exclusion.
- Des membres appartenant aux groupes d'âge suivants : 18-35 ans, et 50-64 ans, sans exclusion.
- Des représentant(e)s des secteurs de la culture, des communications, du communautaire et des commerces de proximité, sans exclusion.
- Des personnes issues de la diversité culturelle, représentatives de notre territoire desservi.

Le conseil d'administration souhaite également maintenir la parité homme/ femme.



Comment poser ma candidature? C'est très simple.

1 Remplissez le **formulaire d'avis de candidature** obligatoire, disponible à votre caisse Desjardins ou par Internet à l'adresse suivante : www.desjardins.com/caisse-versantsdumontroyal

2 Préparez votre **curriculum vitae (CV)**

3 Envoyez ces 2 documents (formulaire + CV) à l'attention du secrétaire du conseil d'administration:

Par courriel : sylvie.w.david@desjardins.com

Ou **en personne** ou **par voie postale** :
Caisse Desjardins des Versants du mont Royal
1145, avenue Bernard
Outremont (Québec) H2V 1V4

- La date limite est le **7 février 2022 à 18 h 00**. Passé ce délai, votre candidature ne pourra être acceptée.
- L'assemblée générale annuelle se tiendra le **29 mars 2022, à 19 h 30**.

Pour toute information, contactez Sylvie David | Téléphone 514 482-9366, poste 7158260

Merci de votre implication au sein de votre caisse

Paule Descôteaux, Présidente

¹Le nombre de postes à pourvoir au conseil d'administration pourrait être différent si des modifications au Règlement intérieur de la caisse (RIC) étaient proposées par le conseil d'administration lors de la tenue de l'assemblée générale, le tout sous réserve de leur adoption. Le cas échéant, l'avis de convocation contiendra une mention à cet effet.